RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ DU MANS

LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6;

Vu l'arrêté du 01 septembre 2014 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITÉ DU MANS l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme DARYNA BUZOVSKA, née le 25 avril 1996 à CHERKASY (UKRAINE) en vue de son inscription à la licence ; Vu les procès—verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de LICENCE de SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, mention MATHÉMATIQUES mention assez bien

est délivré à Mme DARYNA BUZOVSKA

au titre de l'année universitaire 2016–2017 et confère le **grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 23 octobre 2017

Le titulaire

Le Président

WAS UNDER

/2017201601018

11844823

Rachid EL GUERJOUMA

Le Recteur d'Académie, Lier des universités

William MAROIS